

Département de
Lot-et-Garonne

République Française
COMMUNE DE MONTAURIOL

Nombre de membres en

Séance du 09 juin 2023

exercice : 10

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin, 11 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 07 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de Serge LESCOMBE

Présents : 8

Sont présents : Serge LESCOMBE, Stéphane MARTIN, Danièle LEMARCHAND, Jacqueline DHELIAS, Paulette DEJEAN, Annabelle BALSERA, Nicolas FABBRI, Roger ROUILLIER

Votants : 9

Représentés : Yohann Cassini

Excuses : Fabrice BOULARD

Absents :

Secrétaire de séance : Roger ROUILLIER

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du délégué et des suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

DELIBERATION 16 : DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX POUR L'ELECTION DES SENATEURS.

Vu le décret n° 2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur N°NOR/IOMA2308397 du 30/03/2023 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°47-2023-05-04-00001 de mai 2023 ;

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres les plus jeunes, il s'agit de Madame Paulette DEJEAN, Madame Jacqueline DHELIAS, Madame Annabelle BALSERA et Monsieur Stéphane MARTIN. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Monsieur le Maire présente les candidatures enregistrées :

Liste : « POUR MONTAURIOL »

Délégué titulaire :

- Serge LESCOMBE

Délégués suppléants :

- Danièle LEMARCHAND
- Nicola FABBRI
- Stéphane MARTIN

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 9
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 4+1

Ont obtenu :

Délégué titulaire :

- Serge LESCOMBE : 9 voix

Délégués suppléants :

- Danièle LEMARCHAND : 9 voix
- Nicola FABBRI : 9 voix
- Stéphane MARTIN : 9 voix

Monsieur Serge LESCOMBE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales..

Madame Danièle LEMARCHAND ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Monsieur Nicola FABBRI ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Monsieur Stéphane MARTIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Séance levée à : 12h05

Délibérée les jours, mois et an que dessus.

LESCOMBE Serge	Présent	BALSERA Annabelle	Présente
MARTIN Stéphane	Présent	FABBRI Nicola	Présent
LEMARCHAND Danièle	Présente	ROUILLIER Roger	Présent
DHELIAS Jacqueline	Présente	CASSINI Yohann	<i>Excusé-Représenté</i>
DEJEAN Paulette	Présente	BOULARD Fabrice	<i>Excusé</i>